

XVI^e DEMAÏN

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **du 12 mai 2014 à 17 heures 45 à la mairie du 16^e arrondissement** 71, avenue Henri-Martin 75116 PARIS

La Présidente remercie les adhérents venus participer à cette assemblée générale et les quelques 120 qui ont adressé leur pouvoir. Le quorum de 25 % étant largement atteint grâce à ces pouvoirs, la Présidente ouvre la séance et constitue le bureau avec Claude Broquisse et Martine Blatin comme scrutateurs et Philippe Porté comme secrétaire.

L'équipe de XVI^e DEMAÏN a toujours besoin de renforcer ses rangs en recrutant de nouveaux bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps au fonctionnement de l'association. Nous lançons un appel aux adhérents en leur demandant de le faire savoir autour d'eux et notamment à ceux qui s'intéressent à la vie de l'arrondissement et à nos activités.

Approbation du rapport d'activité

Nous vous remercions d'être présents à notre assemblée. De même, nous remercions nos 380 adhérents qui soutiennent notre action par leur cotisation et par la lecture assidue de notre Lettre de XVI^e DEMAÏN pour laquelle nous recevons des messages d'encouragement.

Cette année 2013 a été largement dominée par nos efforts pour protéger le bois de Boulogne, partie intégrante du 16^e arrondissement, des projets de construction de la FFT soutenue par la Ville.

Le **bois de Boulogne** reste, en effet, l'un de nos sujets principaux de préoccupation. En témoignent nos fréquents éditos sur la défense de ses espaces verts classés. Jusqu'ici, nous agissions en accord parfait avec la Coordination pour la sauvegarde du bois de Boulogne que nous avons contribué à créer en 2003. Malheureusement, des divergences d'analyse nous ont conduits à quitter la Coordination en septembre 2013. Nous continuons cependant le combat pour protéger le Bois en passant par la remise en cause du plan local d'urbanisme de Paris.

Sur le **PLU de Paris**, nous avons obtenu en 2012 une annulation partielle des articles qui violaient la protection des espaces verts du Bois. Mais, en février 2013, la Ville a obtenu une décision en sa faveur lui permettant de lancer le projet d'extension du stade Roland-Garros.

Le projet d'**extension de Roland-Garros** prévoit que la Ville concède à la Fédération française de tennis une partie des serres d'Auteuil et le stade Hébert, dans le cadre d'une CODP (Convention d'occupation du domaine public). Cette convention a été annulée par le tribunal administratif en février 2013. La Ville a aussitôt modifié son texte en corrigeant les clauses incriminées par le juge : la durée, le prix et l'information préalable du Conseil de Paris. C'est ainsi qu'en février 2014, le tribunal administratif a autorisé la FFT à s'étendre sur 6 hectares des Serres et sur le stade Hébert. Le projet couvre donc 14 hectares et le stade Hébert. Il représente maintenant un budget de 340 M€. Bien entendu, ni la Ville ni la FFT n'ont osé saisir la Commission nationale du débat public pour organiser la concertation normalement prévue pour un projet dépassant les 300 millions !

Sur le stade Hébert, la FFT a déposé un permis de construire en juillet 2013 pour créer le CNE (**Centre national d'entraînement**) lié à l'extension de Roland-Garros. Ce permis a été aussitôt attaqué par diverses associations. Le tribunal a rejeté le recours en 2014. Ceci n'a pas empêché la FFT d'abattre 32 arbres et de démarrer très activement les travaux.

Pour la rénovation du **stade du Parc des Princes**, des travaux ont été engagés pour une mise aux normes rendue nécessaire pour accueillir l'Euro 2016 de football. Il s'agit aussi de créer beaucoup plus de loges « VIP » très rémunératrices pour le PSG qatarien. En 2014, nous avons participé à une réunion d'information sur le Parc des Princes.

XVI^e DEMAÏN, comme c'est son objet social, se tient au courant de tous les projets de notre arrondissement, mais aussi de ceux des arrondissements voisins et même de ceux de tout Paris quand leur envergure met en cause le cadre de vie de tous les Parisiens. Cela lui permet de vous informer de leur évolution.

C'est ainsi, que nous suivons, restons vigilants ou intervenons sur :

- les projets immobiliers sur les anciens garages Citroën rue de la Source et Renault rue de la Pompe
- les projets de la gare d'Auteuil, de la rue de Varize, des maisons de la Radio et de Balzac, des hippodromes de Longchamp et d'Auteuil...
- les grands projets parisiens (le grand site du Champ de Mars, la tour Triangle, et bien d'autres tours !!!...)
- le bouclage du tramway dans le 16^e
- la piscine Molitor

- l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux
- l'appropriation de l'espace public et la place du piéton dans la Ville
- la création du Grand Paris
- la voirie et la pollution
- la gestion de l'eau, la propreté, la sécurité...
- les conseils de quartier du 16^e, les CICA et la journée des associations à la Mairie du 16^e

Nous participons par ailleurs :

- au réseau « Vivre Paris »
- à la « PLATEFORME des associations parisiennes d'habitants » dont nous sommes administrateur et qui nous donne une ouverture sur tous les problèmes parisiens...

Vous pouvez retrouver tous ces sujets, détaillés, dans nos derniers bulletins. Vous pouvez aussi apporter vos contributions à notre « Lettre » trimestrielle. Vous pouvez accéder à notre nouveau site Internet, www.16medemain.fr, pour y retrouver nos derniers éditos, nos anciens bulletins, nos photos d'architecture sur les PVP, l'évolution des grands projets en photos... En 2015, la lisibilité sur tablette sera améliorée.

Enfin, l'année 2013 a été marquée par le remplacement à la présidence de XVI^e DEMAIN de Claude Muyard, après douze ans d'exercice, par Suzanne Babey.

Pour conclure, nous vous incitons à faire connaître XVI^e DEMAIN en diffusant notre « Lettre » et l'adresse de notre site Internet. Nous vous invitons aussi à nous adresser les questions qui vous préoccupent de façon à nous permettre d'en saisir la mairie du 16^e et même l'Hôtel de Ville à qui nous diffusons notre « Lettre ».

XVI^e DEMAIN est l'association généraliste du 16^e. Aucune question concernant notre arrondissement ne peut nous être indifférente.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Approbation du Rapport financier

Le trésorier commente le compte de résultat de l'exercice 2013, puis le bilan au 31/12/2013.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE	2013	2012	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	9 720	10 715	10 355
Subvention	2 000	5 000	5 000
sous total	11 720	15 715	
Bénévolat	40 000	35 000	
TOTAL I	51 720	50 715	15 355
CHARGES D'EXPLOITATION			
Fournitures (consommables & divers)	561	591	649
Frais d'impression / photocopie / enveloppes	3 694	3 523	4 219
Frais postaux	1 129	1 789	1 323
Cotisations et abonnements	1 316	275	320
Honoraires avocats pour divers contentieux	1 800	1 000	3 504
sous total	8 500	7 178	
Bénévolat	40 000	35 000	
TOTAL II	48 500	42 178	10 015
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 220	8 537	5 340
PRODUITS FINANCIERS			
Plus-value sur cession de valeur mobilières			
Reprise de provisions sur valeurs mobilières			
Intérêts Livret A	347	392	174
Autres produits financiers	143	143	144
TOTAL III	490	535	318
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers			443
autres charges financières	47	47	57
TOTAL IV	47	47	500

RESULTAT FINANCIER (III - IV)	443	488	-182
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels divers			
TOTAL V			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
TOTAL VI			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Total des Produits (I+III+V)	52 210	51 250	15 673
Total des Charges (II+IV+VI)	48 547	42 225	10 515
BENEFICE (+) ou PERTE (-)	3 663	9 024	5 158

ACTIF	au 31.12.2013		au 31.12.2012		au 31.12.2011			PASSIF	au 31.12	au	au
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Amort. & Prov.	Net		2013	2012	2011
Comptes d'Immobilisations								Comptes de Capitaux			
Stocks-en-cours								Report à nouveau	22 952	13 928	7 963
Comptes de Tiers								Résultat de l'exercice en instance d'affectation	3 663	9 024	5 158
Association								Capitaux Propres	26 615	22 952	13 121
Coordination								Comptes de Tiers			
Comptes Financiers								charges à payer			
Valeurs mobilières											
Obligations BPCE 3,88%	3 950	3 950	3 905	3 905	3 691	-592	3 099				
Livret A BRED	22 609	22 609	18 742	18 742	8 757		8 757				
compte courant CE											
compte courant BRED	56	56	305	305	1 265		1 265				
Total ACTIF	26 615	26 615	22 952	22 952	13 713		13 121	Total PASSIF	26 615	22 952	13 121

Produits d'exploitation

baisse des cotisations dont le montant de base a été fixé par le CA à 20 € en 2010. Nous avons reçu 51 chèques d'un montant supérieur à 20 € sur les 373 règlements de 2013, portant la cotisation moyenne à 26 €. Nous enregistrons 17 nouvelles adhésions en 2013 contre 32 radiations/démissions. L'association a bénéficié d'une subvention de 2 000 €. L'action des bénévoles est valorisée à hauteur de 40 000 €

Charges d'exploitation

Les frais généraux de fonctionnement (hors honoraires) représentent 77 % des charges d'exploitation qui concernent essentiellement les dépenses d'impression et de diffusion des quatre bulletins trimestriels. Les cotisations concernent les adhésions aux associations fédératrices (Plateforme, Coordination...) ou locales (CLIS, les frais d'hébergement du site et la participation aux journées du patrimoine. les honoraires réglés aux avocats sont supérieurs aux dépenses de même nature payées en 2012 (voir CR activité)

Produits financiers

La subvention obtenue a permis d'améliorer le solde du livret A. Les obligations dont l'échéance de l'emprunt est fixée au 22/12/2018 ont produit un intérêt annuel de 143 € stable

Charges financières

Les frais facturés par la BRED (47 €) correspondent à l'accès en ligne des comptes de l'association.

Résultat d'exploitation

Le compte de résultat de l'exercice affiche un bénéfice de 3 663 €.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Sont élus à l'unanimité, pour trois ans, Marc Servel de Cosmi et Philippe Porté. Le Conseil d'Administration est donc constitué de :

			Renouvellement en
Monsieur	Marc	SERVEL DE COSMI	2017
Monsieur	Philippe	PORTÉ	2017
Monsieur	François	DOUADY	2016
Madame	Suzanne	BABEY	2016
Madame	Isabelle	BRUN	2016
Madame	Françoise	MANONCOURT	2016
Madame	Martine	BLATIN	2015
Madame	Mireille	COUDRAY	2015
Monsieur	Bernard	DE CHAZEUX	2015
Madame	Marie	MOES	2015
Monsieur	Daniel	MORTGAT	2015
Monsieur	Claude	MUYARD	2015

Questions diverses :

- Le Bois de Boulogne étant classé, comment peut-on y construire des bâtiments ? Il suffit que le conseil municipal fasse une modification partielle du PLU pour rendre constructible une parcelle qui ne l'était pas. Voir l'exemple de la fondation Louis-Vuitton.
- Extension du tramway : qu'en est-il à ce jour ? Madame Hidalgo a annoncé le lancement du projet de la section Porte de Clignancourt – Porte Maillot. Rien pour la suite. Cependant, il semblerait logique qu'elle pense à boucler le tour de Paris en prévoyant, ultérieurement, la section Porte Maillot – Porte d'Auteuil – Pont du Garigliano. Il est à noter qu'il y a environ huit ans, l'enquête d'utilité publique concernant la section Porte d'Auteuil – Pont du Garigliano avait été menée et s'appuyait sur le tracé via le boulevard Exelmans. Cela condamnait le passage souterrain du carrefour Exelmans – Versailles.
- Madame Colin, présidente de l'OMS du 16^e, a rencontré Monsieur Martin, adjoint au Maire de Paris en charge des sports. Il semble ouvert à la discussion, ce qui permettra peut-être de faire avancer les discussions autour des terrains de sport de l'hippodrome d'Auteuil. En effet, il reste à voir :
 - la sécurisation de la traversée de la place de la Porte d'Auteuil pour les scolaires se rendant sur l'hippodrome,
 - l'ouverture promise d'un accès du côté Paris à hauteur du pont Raffet,
 - idem côté du bois.
- Serait-il possible qu'un représentant de la Mairie vienne lors de la prochaine assemblée générale nous parler de la politique de la ville pour le Bois de Boulogne ? La charte du Bois de Boulogne, votée en 2002, a pour but d'organiser régulièrement des réunions de concertation avec les associations représentatives. A ce jour, il y a eu très peu de réunions. Nous essaierons de remettre le sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain CICA.
- Peut-on connaître la situation en termes de disponibilité de places en crèche dans le 16^e ? Le point a déjà été fait dans le n° 146 de juillet 2013. Vous pouvez le retrouver sur notre site Internet <http://www.16medemain.fr> .
- Même question concernant le logement des étudiants. Nous essaierons de publier un article sur le sujet dans une de nos prochaines lettres. Il existerait un organisme mettant en contact des étudiants et des personnes disposant de chambres disponibles qu'elles mettent à disposition en échange d'un loyer modique et/ou de menus services. A suivre

La séance est levée à 18 h 45

La présidente
Suzanne Babey

Le secrétaire
Philippe Porté